

#13

www.sumene-artense.com

HIVER 2025

MAGAZINE

SumèneArtense
— COMMUNAUTÉ —



ANTIGNAC | BASSIGNAC | BEAULIEU | CHAMPAGNAC | CHAMPS-SUR-TARENTAINE-MARCHAL
LANOBRE | LA MONSELIE | MADIC | LE MONTEIL | SAIGNES | SAINT-PIERRE | SAUVAT | TRÉMOUILLE | VEBRET | VEYRIÈRES | YDES

Hiver 2025 #13

Revoir 3 > 5

Vivre 6 > 9

- . Personnes en difficulté : une porte d'entrée à l'espace France services
- . Un composteur collectif de plus à Vebret
- . Sumène Artense en un clic : découvrez notre nouveau site internet !
- . Une nouvelle maison de santé à Ydes
- . Piste Verte : une voie de Bassignac à Bort-les-Orgues !
- . Mobilité : déployer d'autres usages que la voiture solo

Découvrir 10 > 11

- . Mission humanitaire : échappée belle au Népal !
- . Exposition "Sols en Sumène Artense, qui êtes-vous ?"
- . Sumène Artense : un territoire de bord de mer

Construire 13 > 16

- . Des travaux pour demain : les projets de Sumène Artense communauté
- . Sumène Artense restructure son offre de randonnées

Agir 14 > 16

- . Eaux usées : Sumène Artense communauté a pris la compétence "assainissement collectif"

Entreprendre 17

- . Le Cantal, une destination d'avenir

Décoder 18 > 19

- . Comprendre la GEMAPI

Sortir 20

- . Saison culturelle : de février à juillet



Sumène Artense communauté devient un acteur de plus en plus important en matière de la préservation de l'eau, cette ressource vitale et essentielle à tous. Elle intervient aujourd'hui dans plusieurs domaines, impactant votre cadre de vie comme votre quotidien. Cette eau, essentielle à la vie, est un bien précieux que nous devons préserver. Le cycle de l'eau est composé d'un cycle naturel appelé « Grand cycle de l'eau » et d'un cycle artificiel lié aux activités humaines appelé « Petit cycle de l'eau » qui sont interdépendants et fonctionnent ensemble : agir sur le Grand cycle de l'eau a des impacts sur le Petit cycle et inversement.

Sumène Artense communauté possède des domaines d'intervention sur le Grand cycle de l'eau au travers de la protection des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Désormais, à compter du 1^{er} janvier 2025, elle sera également compétente en matière d'assainissement collectif.

Cette prise de compétence assainissement, imposée initialement par la loi, est cependant une volonté commune et partagée par les élus de Sumène Artense communauté dans une logique de solidarité et de développement territorial, de qualité de service, de capacité financière et surtout de protection de l'environnement.

Sumène Artense communauté ne laisse pas de côté les services et projets à destination du territoire et poursuit bien au contraire son travail de développement. Le médical est une préoccupation majeure, à ce titre un projet de Maison de Santé est en cours à Ydes pour 2025. Nous continuons d'assumer notre compétence mobilité : la Piste Verte vers la Corrèze est achevée et nous travaillons déjà vers de futures extensions de celle-ci vers certains centre-bourgs de Sumène Artense et vers des communes du Pays de Mauriac. L'action sociale, au travers des projets enfance, jeunesse, aide au logement ou services à la population comme l'Espace France Service ou le portage de repas reste au cœur de nos actions prioritaires. L'engagement culturel du territoire reste sur la même note : soutien aux enseignements musicaux et aux associations, programmation de spectacles, résidence d'artistes, partenariat avec les établissements scolaires...

Toutes ces actions renforcent naturellement l'attractivité de notre territoire qui a d'ailleurs été choisi pour accueillir les dernières sessions d'accueils d'actifs du département.

Nous vous proposons de découvrir au travers de cette nouvelle lettre d'information toutes ces différentes initiatives et projets qui, nous l'espérons, concourent au « bien vivre en Sumène Artense ».

À toutes et tous, au nom de Sumène Artense communauté, de ses élus et agents, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2025 !

Marc Maisonneuve

Président de Sumène Artense communauté

Retour en images

Rencontre entre Mme Célia Pouget, sous-préfète de Mauriac et les élus de Sumène Artense communauté :

une réunion de travail avec les élus locaux afin de faire le point sur les projets en cours et notamment de la Maison de santé Sumène Artense.

Lire p.8



170 enfants ont participé aux activités de l'Accueil de loisirs Sumène Artense pendant les vacances d'été et 110 enfants pendant les vacances d'automne, avec des sorties organisées toutes les semaines.



Tous en piste ! Un

événement où le vélo sous toutes ses formes était mis à l'honneur le 8 juin dernier. Organisé par les ados de la junior association Auver'bike et le service jeunesse de Sumène Artense, le public a aussi profité d'un ventrigriss géant et d'une soirée mousse.



Un club radio a été créé au collège Georges Brassens d'Ydes, encadré par un professeur documentaliste et l'animateur jeunesse de Sumène Artense. Grâce au matériel financé par Sumène Artense communauté (micro, table de mixage...), les élèves produisent podcasts, reportages et interviews, diffusés bientôt sur mediascol.ac-clermont.fr et sur cantdornnews.fr (site en construction).

SE TENIR INFORMÉS

Sumène Artense
COMMUNAUTÉ

21, rue du Calalet - 15240 Saignes
contact@sumene-artense.com - 04 71 40 62 66

Accueil :

Lundi, mardi, jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Le mercredi et le vendredi : de 9h à 12h

sumene-artense.com



Retour en images

Du Cantal au Népal

Dix jeunes du territoire et leurs accompagnants ont réussi à relever le défi qu'ils s'étaient fixé : partir au Népal pour un trek humanitaire. Une aventure humaine et sportive rendue possible grâce aux événements organisés en amont par les jeunes, des dons d'entreprises locales et de particuliers, ainsi que la participation de l'État, du département du Cantal, de certaines communes et de Sumène Artense communauté.

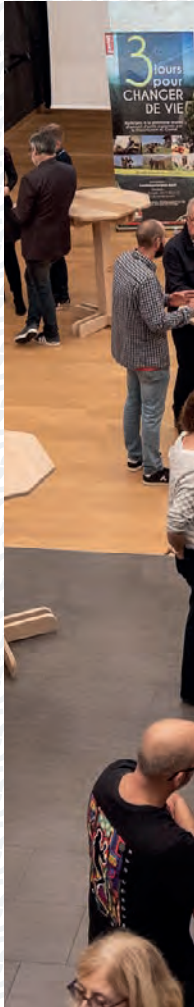
Lire p.10



Changer de vie !

La 29^e session d'accueil d'actifs organisée par le département s'est déroulée en Sumène Artense : 3 jours de rencontres, réflexions, et échanges pour 17 porteurs de projet venus de toute la France.

Lire p.17



Le Relais Petite Enfance

Sumène Artense : ce sont des ateliers toute l'année en période scolaire (à Saignes le lundi, à Ydes le jeudi et à Lanobre le vendredi) mais aussi des actions en faveur de la parentalité telles que les conférences sur "Le sommeil" et "Il n'écoute rien" qui ont eu lieu en décembre dernier à la médiathèque d'Ydes.



Unir leurs compétences pour mieux gérer les déchets... une convention de partenariat a été signée entre la Ressourcerie Terre d'Éco à Antignac et Sumène Artense communauté.

Sumène Artense s'engage à soutenir la Ressourcerie Terre d'Éco pour sensibiliser le grand public et les élus à travers des prestations sur le sujet du réemploi, incontournable dans la réduction des déchets.



Bien trier... un jeu d'enfant !

Des élèves de plusieurs écoles du territoire ont participé à des ateliers pour apprendre à bien trier : qu'est-ce qui va dans les colonnes de tri, à la déchetterie, pour le réemploi ou à la poubelle au pied de chez soi.

#10 Festival C'mouvoir

Poésie, concerts, spectacles, marché d'artisanat, jeux, ... sans oublier les animations foutraques de la Compagnie Titanos pour un village festival où il faisait bon déambuler à la veille des vacances d'été.



Une dizaine d'enfants ont participé à un stage de théâtre à Saignes avec la Compagnie Or normes dans le cadre d'une résidence départementale.

À travers des jeux, ils ont pu explorer la pratique théâtrale, prendre confiance, se sentir plus à l'aise dans l'espace et dans la prise de parole en public.



Une nouvelle portion de la Piste Verte a été inaugurée en septembre dernier : 3 km permettant de relier le Cantal à la Corrèze.
Un équipement très fréquenté et qui présente de nombreux bénéfices pour chacun et pour l'attractivité du territoire.

Lire p.9



À deux pas de chez vous



À chaque numéro, nous mettons en avant les dispositifs qui peuvent faciliter votre quotidien : habitat, mobilité, action sociale ou toute information qui se passe à deux pas de chez vous...

Personnes en difficulté : une porte d'entrée à l'espace France services

À l'Espace France Services Sumène Artense à Ydes, un partenariat avec l'Union départementale des associations familiales (Udaf)⁽¹⁾ permet à tous ceux qui sont en difficulté de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et confidentiel.

Conseil budget

Ainsi, chaque début de mois, l'Udaf tient une permanence à France services : le « Point Conseil Budget ». Difficultés à boucler ses fins de mois, frais bancaires excessifs, crédits à la consommation qui s'accumulent, doute sur un investissement à venir ? Ce point conseil budget s'adresse à tout le monde. Le conseiller budgétaire est là pour répondre à vos questions d'argent, de banque, de budget, et trouver avec vous les solutions adaptées à votre situation et les droits auxquels vous pouvez prétendre. Dès les premiers signes de difficulté financière, vous pouvez bénéficier d'un diagnostic complet de votre budget familial et d'un accompagnement dans la durée. Sans aucun jugement et en toute confidentialité.

Aidants familiaux

Un autre dispositif de l'Udaf concerne les aidants familiaux, ceux qui s'occupent à temps complet d'une personne âgée dépendante, d'un malade (cancer, Alzheimer,...), d'un enfant ou d'un adulte handicapé... Une plateforme d'accompagnement et de répit des aidants familiaux du Cantal est présente sur tout le territoire et propose de l'écoute, de l'information et de la formation, des orientations vers d'autres partenaires en fonction des besoins, et aussi, et c'est essentiel, des solutions de répit pour relayer les aidants auprès de leur proche ou encore des temps d'activités et conviviaux sous la forme de sorties, d'ateliers bien-être, etc. Prendre soin de soi sans culpabiliser est nécessaire pour ne pas s'épuiser physiquement et psychologiquement.

Santé mentale

Enfin, l'Udaf a également mis en place depuis fin 2023 un dispositif spécifique, Le Lien, pour accompagner et soutenir les personnes en souffrance face aux obstacles de la vie quotidienne. Personne n'est à l'abri d'un coup dur, d'une période de stress, d'un sentiment de déprime ou de mal-être. Le service est accessible à tous, quelle que soit la problématique psychologique et permet de sortir de l'isolement, d'être écouté, de bénéficier de conseils et d'informations ou d'être réorienté vers une prise en charge. Les professionnels de l'Udaf (deux psychologues et un éducateur spécialisé) proposent des rencontres confidentielles – et même anonymes si souhaité – à domicile ou dans un autre lieu.

Dans tous les cas, pour prendre rendez-vous avec les différents intervenants de l'Udaf du Cantal, vous pouvez vous adresser directement à l'espace France Services d'Ydes

(1) L'Udaf a obtenu un label de l'Etat « Point Conseil Budget », signe de reconnaissance de son expertise. Reconnue d'utilité publique, l'Udaf est également l'institution officielle de défense des intérêts des familles du département.



Espace France services
Sumène Artense

4 rue du Docteur Basset
15210 YDES

04 71 40 87 31

msap@sumene-artense.com
sumene-artense.com



Un composteur collectif de plus à Vebret

Les habitants ne disposant pas de jardin peuvent utiliser les composteurs partagés implantés par Sumène Artense communauté dans différentes communes du territoire. Ils permettent de valoriser les biodéchets et réduire le volume des ordures ménagères (en 2023, les biodéchets représentaient encore 30% des ordures ménagères).

Samedi 12 octobre, dans le cadre de la Fête du sol vivant, Sumène Artense communauté a inauguré un nouveau composteur collectif à Vebret. Les habitants ont été invités à découvrir le compostage de proximité et son intérêt... en respectant les bonnes pratiques ! Chaque composteur présente en effet trois bacs : un bac d'apport, un bac de matière sèche et un bac de maturation. Au bout de 6 à 9 mois, les apporteurs seront invités à récupérer du compost et le réutiliser comme engrais naturel.

Depuis l'automne 2023, Sumène Artense communauté a renforcé son réseau de gestion de proximité des biodéchets : Saignes est désormais dotée de deux composteurs collectifs (le premier derrière La Poste, le deuxième vers le gymnase), Champs-sur-Tarentaine-Marchal et Ydes ont aussi le leur ; l'objectif étant de mailler le territoire en 2025 pour offrir aux habitants ne disposant pas de jardins (ou qui ont un jardin trop petit) la possibilité de valoriser leurs déchets de cuisine et de table.



L'intérêt est de valoriser les biodéchets, de réduire le volume d'ordures ménagères et donc limiter le coût de la collecte et du traitement. Pour accompagner le développement de la filière, Sumène Artense communauté met aussi à disposition gratuitement des bio seaux et propose des ateliers de sensibilisation aux bons gestes de valorisation des biodéchets et des déchets verts. Ceux-ci peuvent être réemployés dans le jardin. Enfin, les habitants peuvent aussi commander à Sumène Artense communauté leur propre composteur individuel (10 €)

Renseignements auprès du service environnement de Sumène Artense

07 88 22 18 17 - 04 71 40 62 66 (standard) ou environnement@sumene-artense.com
sumene-artense.com

Sumène Artense en un clic : découvrez notre nouveau site internet !



Depuis novembre 2024, Sumène Artense communauté a mis en ligne un tout nouveau site internet, plus moderne et adapté à vos besoins !

Ce site remplace une version devenue obsolète pour offrir une navigation fluide, y compris sur smartphone. Il est organisé autour de cinq rubriques : la collectivité, vivre et habiter, agir pour l'environnement, travailler et entreprendre, découvrir et se divertir. Ce site internet permet d'accéder facilement aux informations, services et actions de Sumène Artense communauté.

Parmi les nouveautés : réservation d'événements, abonnement à une newsletter, formulaires simplifiés et téléchargement de nombreux documents utiles. Une rubrique actualités vous tiendra informé(e) de tout ce qui anime notre territoire.

Vous ne trouvez pas ce que vous cherchez ou avez une idée d'amélioration ? Faites-le-nous savoir grâce au formulaire de contact en ligne. Connectez-vous dès maintenant pour découvrir un site pensé pour vous !



www.sumene-artense.com

UNE NOUVELLE MAISON DE SANTÉ À YDES pour renforcer l'accès aux soins

Avec ses partenaires, Sumène Artense communauté porte le projet ambitieux de transformer l'ancienne Unité Parkinson d'Ydes en Maison de santé Sumène Artense pour attirer de nouveaux praticiens et répondre aux besoins de santé sur son territoire.



À Ydes, le projet de Maison de santé pluriprofessionnelle avance. L'ancien site de l'Unité Parkinson a été mis à disposition de Sumène Artense communauté par la municipalité d'Ydes.

L'objectif est de renforcer l'offre de soins en regroupant différents acteurs de la santé dans un espace moderne, adapté et proche des habitants. Ce projet ambitieux est conduit par Sumène Artense communauté avec l'appui de l'association Accès Santé Nord Cantal qui gère la communauté professionnelle territoriale de santé ⁽¹⁾.

Tous les partenaires travaillent ensemble pour favoriser l'installation de nouveaux professionnels, mais aussi pour tisser un réseau avec ceux qui exercent déjà sur le territoire. Le but n'est pas de tout centraliser sur un seul pôle, mais de proposer une stratégie territoriale de santé, en collaboration avec les maisons médicales existantes, afin de renforcer le maillage médical à l'échelle de la communauté de communes.

Concrètement, des temps d'information et de rencontres ont eu lieu avec les acteurs de santé en place pour répondre à leurs besoins, tandis qu'en

parallèle, un travail de prospection a été réalisé pour recruter de nouveaux professionnels. Le bâtiment en très bon état et ayant déjà connu une vocation médicale n'a pas nécessité de gros travaux, mais uniquement des aménagements. Cette nouvelle structure de 800 m² se compose de douze bureaux de 21m² et de deux salles de rééducation (50 et 31 m²) avec un tarif de location qui démarre à 350 €, le but étant d'être attractif pour les professionnels de santé.

Ce bâtiment pourrait permettre l'exercice coordonné de plusieurs praticiens sur le territoire (médecins mais aussi infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes), ainsi que l'accueil de spécialistes en consultations externes. L'association Accès Santé Nord Cantal accompagne les candidats à l'installation pour les aider à s'intégrer et à développer leur activité.

Pour les habitants, l'avantage de ce type de structure est de proposer une prise en charge globale. Pour les professionnels de santé, l'intérêt est de travailler en équipe avec une offre de compétences variées facilitant le soin.

Pôle prévention santé

À Ydes (bâtiment rue de la mine à côté de l'EHPAD La Sumène), Sumène Artense communauté gère aussi un pôle prévention santé avec des bureaux en location pour des praticiens spécialisés en médecine alternative (énergéticien,...) et pour des paramédicaux : diététiciens, psychologues, ostéopathes... Les deux structures, pôle santé et maison pluriprofessionnelle de santé, se complètent pour enrichir l'offre de soins.



(1) En partenariat également avec l'Agence régionale de santé, l'État et le Conseil départemental du Cantal.

~ Aménagement

PISTE VERTE : une voie de Bassignac à Bort-les-Orgues !

Samedi 14 septembre, une nouvelle portion de la Piste Verte Sumène Artense a été inaugurée entre Verchalles de Vebret et Bort-les-Orgues. Depuis Bassignac, ce sont près de 20 km d'itinéraire continu qui ont été aménagés depuis 2002.



Petit à petit, tronçon après tronçon, la Piste Verte Sumène Artense s'allonge, fidèle au tracé de l'ancienne voie ferrée Aurillac/Bort-les-Orgues. Samedi 14 septembre, la portion de voie verte reliant le Cantal à la Corrèze a été inaugurée ⁽¹⁾ : 1 km environ situé en Sumène Artense et près de 2 km en Haute Corrèze. La voie goudronnée sécurisée et de faible dénivelé est idéale pour les promenades en famille, les sportifs ou encore les déplacements du quotidien à vélo ou à pied.

Ce dernier tronçon jouxte la voie empruntée par le train touristique Le Gentiane Express, des barrières spécifiques ont été installées afin de garantir la sécurité de tous. Désormais, entre Bassignac et Bort-les-Orgues, ce sont près de 20 km d'itinéraire continu qui ont été aménagés depuis le démarrage du programme en 2002.

Un trait d'union territorial

Au fil des ans, la Piste Verte Sumène Artense est devenue un équipement identitaire qui a su évoluer et s'enrichir : pôle location vélos et antenne de l'office de tourisme à Ydes, zones d'exposition sur la Piste des Arts, espaces

fitness, liaison avec le Bike Park au Bois de Lempres... Avec cette septième tranche de travaux qui tire un trait d'union territorial, la piste relie deux communautés de communes, deux départements et deux bassins de vie dans une vision partagée de la mobilité active et durable en milieu rural ⁽²⁾.

Le coût global a représenté un investissement de 1 664 000 €, dont 360 000 € côté Sumène Artense communauté, avec un financement de l'État à hauteur de 55 %.



(1) En collaboration avec Haute Corrèze communauté, la ville de Bort-les-Orgues, l'association des Chemins de Fer de Haute-Auvergne et SNCF Réseau.

(2) Le pays de Mauriac aménage également une voie verte dans l'objectif, à terme, de rejoindre la Piste Verte de Sumène Artense.

~ Plan de mobilité simplifié

MOBILITÉ : déployer d'autres usages que la voiture solo

Comme bien d'autres territoires ruraux, Sumène Artense communauté se caractérise par une grande dépendance à la voiture pour les déplacements.

Un Plan de mobilité simplifié est en cours d'élaboration pour développer les alternatives à la voiture individuelle, en partant de l'existant.

Un diagnostic réalisé par le bureau d'études Ebulis, en concertation avec les acteurs locaux, a permis d'identifier des pistes d'action prioritaires : développer l'usage quotidien de la Piste Verte auprès des actifs et des scolaires, créer des liaisons à partir de cet axe vers les centralités du territoire, sécuriser les cheminements, prendre appui sur le tourisme pour montrer les nouvelles formes de mobilité, améliorer l'offre de transports en commun, promouvoir le covoiturage, etc.



Une communication dédiée sera par ailleurs déployée pour accompagner les changements d'usage. L'étude de ce plan de mobilité simplifié adapté aux spécificités et aux enjeux du territoire a été validée en décembre dernier et sera finalisée fin janvier 2025.

MISSION HUMANITAIRE : échappée belle au Népal !

Dix jeunes du territoire ont vécu une aventure hors du commun lors d'un séjour au Népal alliant trek en haute montagne et mission humanitaire. Un périple mémorable empreint de solidarité, de dépassement de soi et d'échanges culturels.



**SOMMET ATTEINT
LE PLUS HAUT :**
△ 4 900 M



**+ 2 280 M
DE DÉNIVELÉ AU
TOTAL DU TREK**

**PRÈS DE
400**

**PAIRES DE LUNETTES
DISTRIBUÉES**



**15 KG
DE FOURNITURES
SCOLAIRES**



11 ÉTAPES

où les jeunes ont participé
aux distributions, ont fait des
visites de temples, sont allés
à la rencontre des népalais



AUCUNE

ampoule répertoriée,
aucun malaise, aucune
crampe, beaucoup de
courbatures, quelques
problèmes de transit...

Un défi de taille : allier sport et solidarité

L'aventure a conduit dix jeunes du Nord Cantal âgés de 15 à 18 ans et leurs accompagnateurs à l'autre bout du monde ⁽¹⁾. Partie dans la nuit du dimanche 20 octobre, l'expédition (co-organisée par l'association Montagne et pleine nature et par Sumène Artense communauté) a atterri le mardi 22 octobre à Katmandou. Dans ses bagages, tout le nécessaire pour boucler un trek de dix jours à 4 000 m d'altitude dans le massif des Annapurna. Mais aussi, des sacs de fournitures scolaires, du matériel sportif et... 700 paires de lunettes équipées de verres de correction ! « L'idée des jeunes dès le départ a été d'associer une action humanitaire à leur passion pour les sports de pleine nature », rappelle Romain Cardante, l'animateur jeunesse de Sumène Artense communauté.

Une préparation minutieuse pour un défi humanitaire et sportif

Pendant un an, pour relever ce défi un peu fou et réunir des fonds ⁽²⁾, les jeunes se sont mobilisés pour récolter des dons et trouver des partenaires. Parmi eux, l'entreprise quatre opticiens de JB Optique de Mauriac se sont joints au voyage avec des montures de lunettes et des appareils de mesure nécessaires. Cette opération humanitaire a été couronnée de succès. Dans

une école de Katmandou, à Koto et à Phu, des villages reculés accessibles seulement à pied, l'équipe s'est installée pour réaliser des diagnostics et délivrer des lunettes adaptées à la vue. Chaque distribution a répondu à un vrai besoin, générant des files d'attente et attirant des habitants des villages voisins.

Un projet marquant pour les jeunes

Une expérience inoubliable pour les jeunes cantaliens qui ont fait preuve tout au long de ce périple de cohésion et de détermination. « Ils se sont serré les coudes, les conditions ont été éprouvantes avec 6 à 7 heures de marche et jusqu'à 1000 m de dénivelé par jour », souligne Romain Cardante. En récompense de tous ces efforts, des paysages époustouffants, des découvertes culturelles, ainsi que de belles rencontres, des moments d'échange et de partage avec les Népalais.

(1) Encadrants : Romain Cardante (Sumène Artense communauté), Vincent Terrisse (guide de haute montagne), Gilles Eisenschreiber (éducateur sportif), Marie-Pierre Benezet (médecin urgentiste), Isabelle et Julien Gaucher, Laura Marcou et Rémi Grégoire (opticiens). Sans oublier, sur place, les sherpas népalais.

(2) 59 000 € financés par des actions des jeunes (soirées, cagnotte en ligne, ...), des subventions privées, de dons d'associations, de certaines communes, département du Cantal, État (FDVA) et Sumène Artense communauté (un quart du financement).

www.sumene-artense.com/actualite/echappee-belle-au-nepal/
Ou scannez ce QR code →



VOIR LE DOCUMENTAIRE

~ La Piste des Arts

EXPOSITION : Sols en Sumène Artense, qui êtes-vous ?

Le 12 octobre dernier, l'exposition « Sols en Sumène Artense, qui êtes-vous ? » a été inaugurée le long de la Piste Verte. Charlotte Rodon, plasticienne, et Véronique Genevois, spécialiste des sols, y ont présenté le fruit de leur résidence artistique et scientifique. Une démarche où l'art et la science se rejoignent pour offrir une approche accessible à tous.

Les sols sous nos pieds, souvent méconnus, sont des mondes invisibles et pourtant essentiels à la vie sur Terre.

Charlotte Rodon, artiste plasticienne, et Véronique Genevois, pédologue, unissent leurs regards pour explorer les sols de Sumène Artense.

À travers cette exposition, elles nous embarquent dans un voyage où l'art rencontre la science. Ensemble, elles révèlent la diversité, la richesse et les mystères de ces milieux souterrains. Entre cartographies précises et créations artistiques, cette exposition poétique et initiatique vous invite à découvrir et à comprendre la beauté cachée du vivant, pour mieux le protéger et le respecter.



Cette exposition est la restitution de leur travail et des recherches menées lors d'une résidence sur le territoire Sumène Artense en 2024.

L'exposition est à ciel ouvert, en libre accès sur trois zones de la Piste Verte de Sumène Artense, voie non motorisée, accessible à pied, en vélo, ...

En parallèle, Charlotte Rodon et Véronique Genevois ont mené en 2024 des ateliers auprès de plus de 100 élèves de la maternelle à la 6^e.



VIDÉO SUR L'EXPOSITION



www.sumene-artense.com/decouvrir-se-divertir/culture/piste-des-arts/
 ↑ Ou scannez ce QR code pour un accès direct

~ Résidence artistique

SUMÈNE ARTENSE : un territoire de bord de mer

Une résidence artistique hors du commun débarque sur le territoire de Sumène Artense ! Le collectif Solax s'installe en 2025 pour créer un projet unique autour d'un thème surprenant : Sumène Artense, territoire de bord de mer.



Inspiré du livre Les îles d'Auvergne d'Imago Sekoya (carnet de voyage imaginaire en Auvergne après la montée des eaux), ce projet de résidence artistique mêlera archives locales, créations graphiques et récits d'habitants pour créer une mythologie collective sensible.

Les artistes Judith Chomel et Marine Delcroix souhaitent créer un carnet de recherches loufoque avec un récit foisonnant d'informations techniques, d'anecdotes impossibles, d'illustrations et de détails à observer... une occasion de questionner la frontière étroite entre la réalité et l'imagination, semer le doute sur la présence passée d'un océan sur les terres du Cantal.



Exposition et résidence qui s'inscrivent dans le cadre de la convention d'éducation artistique et culturelle et bénéficient des financements de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

DES TRAVAUX POUR DEMAIN : les projets de Sumène Artense communauté

Les chantiers de l'antenne de l'École de musique à Saignes, du Pôle enfance jeunesse et du Module 5 à Ydes ont démarré. Ces projets s'inscrivent dans une volonté politique d'offrir aux familles du territoire une structure adaptée à l'accueil de leurs enfants, une structure adaptée à l'enseignement musical et la volonté de favoriser l'installation d'entreprises sur le territoire.



Pôle enfance jeunesse

Un espace pour les services de
l'enfance jeunesse de Sumène
Artense.

📏 600 m²

💶 2 000 000 €
(dont 80% de subventions
sollicitées)

🕒 chantier d'une durée de 17
mois, livraison prévue début
2026

📍 YDES (rue Blaise Pascal)





Extension Espace France services

Un espace plus grand pour accueillir les usagers et permanences de l'Espace France services dans de bonnes conditions.

📏 210 m² au total

📍 YDES (2, rue du Dr Basset)

€ 234 000 € (sollicitation de subventions en cours)

🕒 début des travaux : septembre 2025, livraison prévue en mars 2026



École de musique

Un espace pour accueillir les élèves de l'École de Musique du Haut Cantal.

📏 156 m²

€ 380 097 € (dont 45% de subventions sollicitées)

🕒 chantier d'une durée de 11 mois, livraison du chantier prévue pour mai 2025

📍 SAIGNES (4, rue du Château)



Pépinière d'entreprise : Module 5

Un espace pour accueillir deux entreprises (2 ateliers + 2 espaces bureaux).

📏 114 + 98 m² 📍 YDES (ZA Sumène Artense)

€ 545 925 € (dont 27% de subventions sollicitées)

🕒 chantier d'une durée de 15 mois, livraison prévue en juin 2025

~ Tourisme

Sumène Artense restructure son offre de RANDONNÉES

Sumène Artense lance une étude pour moderniser et enrichir son offre de randonnée. L'objectif : adapter ses sentiers aux nouvelles pratiques, valoriser le patrimoine naturel et renforcer son attractivité en tant que pôle de pleine nature.



262 kilomètres d'itinéraire, dont 24 circuits en boucle et une grande itinérance le long de la vallée de la Dordogne, 137 km de circuits VTT, 20 km de voie verte, ... L'offre de randonnée est pléthorique en Sumène Artense, mais pas toujours opérationnelle, ni adaptée aux nouvelles tendances, ni bien répartie sur le territoire. C'est pourquoi Sumène Artense communauté vient de lancer une étude pour requalifier et mieux valoriser son offre de randonnée. Dans cette étude, toutes les pratiques seront passées au peigne fin pour identifier les publics cibles et répondre à une clientèle plus large. Le bureau d'étude cherchera à favoriser de la randonnée qui offre une expérience unique pour que le séjour des pratiquants reste inoubliable : circuit de découverte ludique, géocaching, ... Enfin, favoriser les partenariats avec les territoires voisins fera aussi partie des objectifs : jonctions, itinéraires partagés, ...

Cette étude prendra en compte les avis des acteurs locaux (associations et fédérations, professionnels du tourisme, élus locaux, gestionnaire du plan départemental des itinéraires de promenade et randonnée), ainsi que des habitants pour déboucher sur une offre cohérente avec les potentialités, les moyens du territoire et l'offre de proximité.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : Sumène Artense communauté a pris la compétence au 1^{er} janvier 2025

Le transfert de la compétence assainissement à l'intercommunalité est un atout pour moderniser les stations d'épuration et les réseaux afin de proposer un service homogène sur l'ensemble du territoire. Ce transfert a été validé par l'ensemble des communes qui ont délibéré favorablement au sein de leurs conseils municipaux.



Depuis le 1^{er} janvier 2025, ce ne sont plus les communes du territoire qui sont responsables de l'assainissement collectif, mais Sumène Artense communauté. Cette gestion intercommunale va permettre de construire un projet, de mutualiser les coûts et de faire face aux enjeux environnementaux et sociétaux. Car l'eau, avec le changement climatique, est devenue une ressource aussi rare que chère et les communes n'ont pas forcément les reins assez solides pour mettre aux normes leurs installations et faire face aux investissements imposés pour répondre aux enjeux environnementaux et réglementaires.

En matière d'assainissement collectif, Sumène Artense communauté ne part pas de zéro : elle mutualise déjà depuis 2012 l'exploitation des installations du territoire (21 stations d'épuration) et donne le conseil technique auprès des communes adhérentes.

Malgré tout, la prise de cette nouvelle compétence a nécessité un gros travail de préparation pour structurer le service et définir son fonctionnement en lien étroit avec les communes (gouvernance, mode de gestion, niveau de prestation, tarification).

Intérêts multiples

Dans un contexte de changement climatique et des enjeux environnementaux, l'intérêt d'une gestion communautaire de l'assainissement collectif est multiple. La mutualisation des moyens permet notamment de financer des investissements que les communes seules n'ont pas la capacité d'assumer.

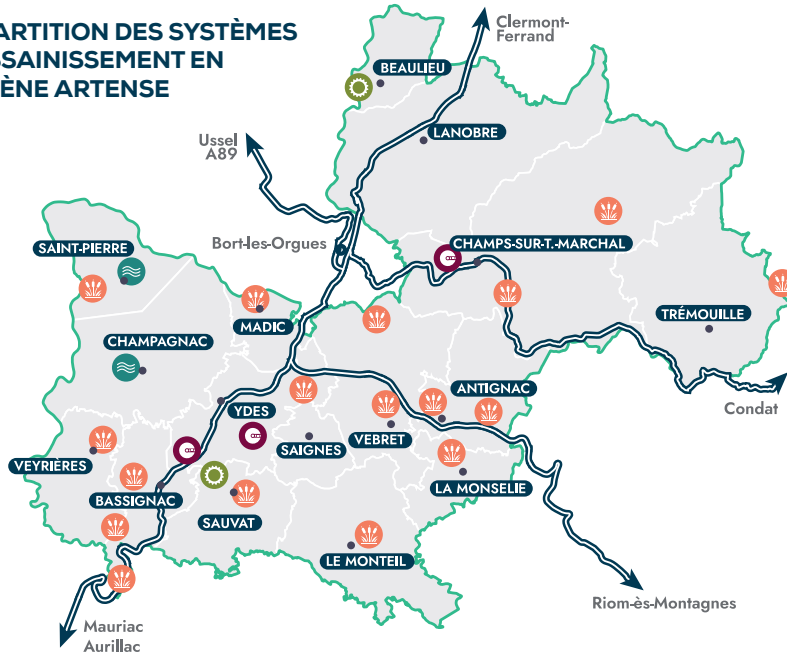
Il y a urgence à moderniser les infrastructures pour lutter contre les risques de pollution. Jusqu'à présent le taux de renouvellement des réseaux d'assainissement était infime et va

drastiquement augmenter afin de protéger au mieux l'environnement.

En Sumène Artense, les bureaux d'études sollicités pour préparer le transfert de compétence ont estimé à plus de 13 millions d'euros le coût des travaux communaux à réaliser d'ici 2032 pour moderniser les 160 kilomètres de canalisations et mettre aux normes certaines stations d'épuration qui constituent les systèmes d'assainissement collectif.



RÉPARTITION DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT EN SUMÈNE ARTENSE



Station de dépollution de type "filtre à roseaux" : les eaux usées sont traitées par percolation à travers des massifs filtrant composés de graviers et de sable dans lesquels poussent des roseaux. Ces derniers aèrent les massifs et permettent aux bactéries de vivre et de dégrader les polluants.

Station de dépollution de type "boues activées" : les eaux usées sont traitées dans des bassins où les bactéries dégradent les polluants organiques. De l'air est insufflé pour les faire vivre. L'eau clarifiée est ensuite séparée des boues qui sont soit recyclées soit éliminées.

Station de dépollution de type "digesteur"

Station de dépollution de type "lagune"

Un tarif transparent et unique

Le service assainissement collectif est financé par une redevance (somme payée par l'usager en contrepartie d'une prestation). Un budget annexe est nécessaire et doit être équilibré en recettes et en dépenses. Jusqu'à présent, chaque commune gérât son service assainissement et appliquait un prix avec de grandes disparités, prix qui ne reflétait pas toujours la réalité des coûts. Ce modèle économique qui permettait de tarifier un prix de l'assainissement en dessous du coût réel n'est plus durable. Désormais, le tarif sera le même pour tous et prendra en compte toutes les charges liées au service (entretien, mise aux normes,...). Sur le territoire Sumène Artense, les élus du conseil communautaire ont validé une redevance composée d'une part fixe et d'une part variable.

EXEMPLE Calcul de la redevance spéciale assainissement collectif



Tarif unique :
2,04 € du m³

$$120 \times 2,04 \text{ €} = 244,80 \text{ €}$$

$$120 \times 0,25 \text{ €} = 30 \text{ €}$$

PART FIXE



PART VARIABLE



PART AGENCE DE L'EAU

Abonnement annuel de 61,25 € par an

calculée pour couvrir tout ou partie des charges fixes du service d'assainissement

Selon le volume d'eau que vous consommez (puisque la majeure partie de l'eau prélevée génère les eaux usées acheminées à la station de traitement).

Redevance fixée tous les ans. Elle était de 0,25 € par m³ en 2024 mais est réévaluée chaque année.



Soit 336,05 € par an avec comme référence moyenne de 120m³ de consommation d'eau.

Suis-je concerné ?

Chaque jour, vous utilisez de l'eau pour la vaisselle, la douche, la lessive... ce sont les eaux usées domestiques.

► Vous êtes concerné par le **service public de l'assainissement collectif** si vos eaux usées rejoignent un réseau public (pour les diriger vers une station d'épuration).

► Vous n'êtes pas concerné si vos eaux usées sont traitées par une installation située sur votre terrain (appelée également assainissement autonome ou individuel). Votre habitation n'est pas raccordée au réseau public. Cependant, le **service public de l'assainissement non collectif** (de Sumène Artense communauté) est chargé de contrôler la conformité des assainissements individuels.

Une révision tarifaire incontournable

Ce tarif est en augmentation par rapport à celui qui était en vigueur sur certaines communes : il doit permettre de financer toutes les charges du service et tient surtout compte des investissements à venir pour la mise en conformité des réseaux et des équipements qui n'ont pas été modernisés. Un mécanisme d'attribution de compensation est mis en place : des sommes seront versées par les communes pour compenser le transfert de l'assainissement, afin de participer au financement et garantir un équilibre financier. Certaines communes ont déjà commencé ou réalisé ces travaux, d'autres sont très en retard.

À noter que cette augmentation aurait eu lieu, même sans transfert de compétence. La mise aux normes des équipements est en effet obligatoire en termes de salubrité publique. Elle peut aussi avoir des conséquences sur l'urbanisme : des réseaux et des stations d'assainissement défaillants peuvent bloquer la délivrance de permis de construire. Cette mise aux normes n'aurait pas pu être financée par les communes à tarif constant.

Au final, c'est bien la solidarité intercommunale qui permet de réaliser des travaux structurants. En 2025, les factures seront établies par Sumène Artense communauté sur la base des consommations et des tarifs communaux 2024.

INTERVIEW

Frédéric DAUCHIER

Responsable du service public assainissement collectif



Qu'entend-on par assainissement et quel est son but ?

Les eaux usées domestiques (eaux ménagères, cuisine, salle de bain, linge, WC) doivent être dépolluées avant d'être rejetées dans le milieu naturel. Dans le cas d'un assainissement collectif, le réseau public récupère les eaux usées de chaque usager et les achemine vers une station de dépollution. Quatre traitements sont possibles : boues activées, filtres roseaux, microstation ou lagunage qui vont permettre, grâce au travail des micro-organismes, de rendre une eau épurée.

Ce système contribue à la protection de la santé publique et joue également un rôle crucial dans la sauvegarde de l'environnement. C'est la loi sur l'eau qui définit les normes de rejet à respecter : tout notre travail consiste à éviter la pollution pour protéger le milieu naturel et les cours d'eau. Nos services sont d'ailleurs en relation permanente avec les services de l'État (police de l'eau), l'agence de l'eau, les services GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations), l'office de la biodiversité et les maires (qui conservent leur pouvoir de police à ce sujet).

Quelles sont les missions du service public d'assainissement collectif ?

Nos missions recouvrent le contrôle des raccordements au réseau public de collecte, la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées. En chiffres, nous devons assurer l'entretien et la maintenance de 160 km de réseau, de centaines de déversoirs d'orage et bientôt 24 stations de dépollution sur le territoire. Ce réseau date des années 70 et il doit être renouvelé : il est

« Tout notre travail consiste à éviter la pollution pour protéger le milieu naturel »

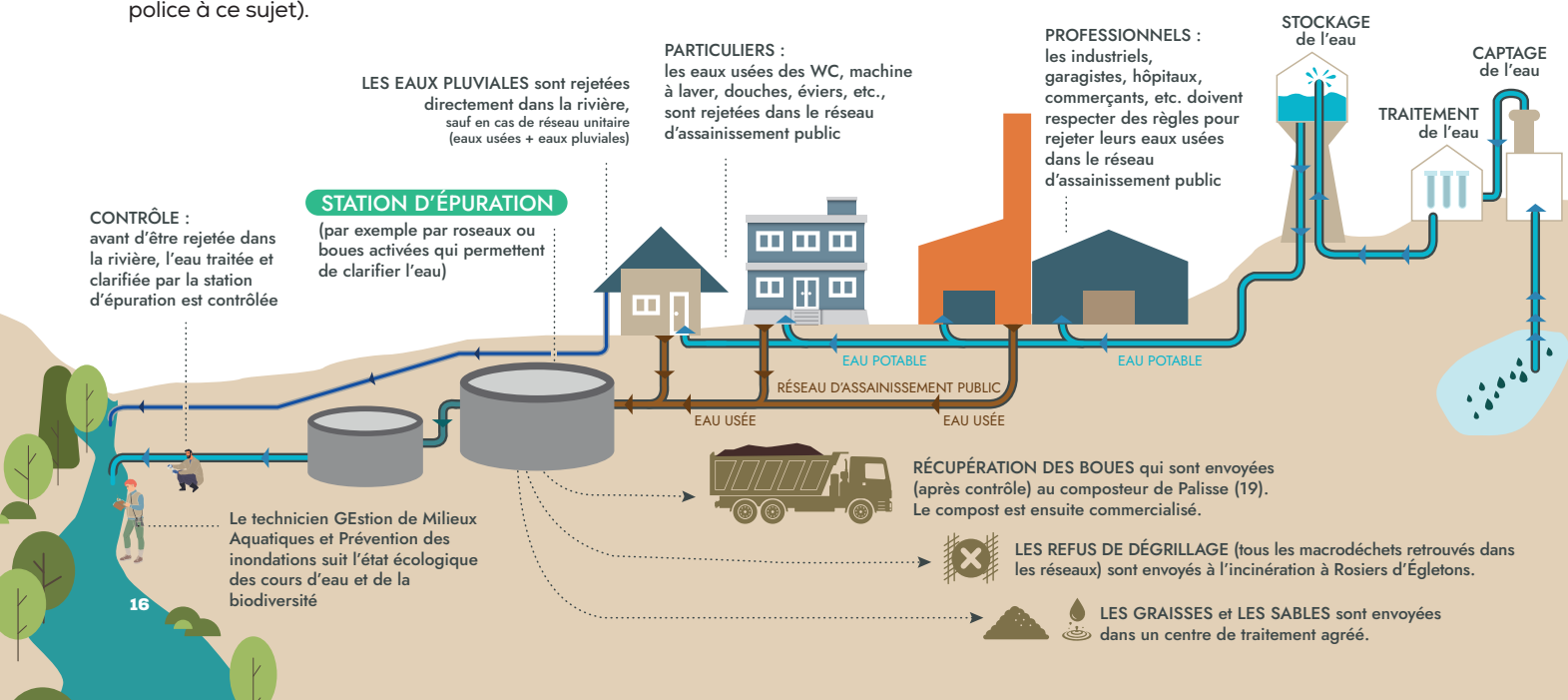
conçu pour durer 50 ans et il évolue en fonction des mouvements du sol, de la matière des conduites, des conditions climatiques... Anciennes ou mal entretenues, les installations peuvent être défectueuses et constituer un danger pour la santé des personnes ou un risque de pollution de l'environnement. Même neuf, il faut suivre ce patrimoine et l'entretenir pour éviter l'encrassement. L'entièreté des installations doit être révisée tous les cinq ans. Nous intervenons aussi en curatif en cas de

panne, de réseau obstrué ou défaillant. Le service a pour rôle également le réglage et l'exploitation des stations de dépollution qui fonctionnent non-stop : les pompes ne s'arrêtent jamais. Un système d'astreinte permet aux agents d'intervenir 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 en cas d'urgence.

Que va changer la prise de compétence au niveau intercommunal ?

La prise de compétence va permettre grâce à un service étoffé de pouvoir appliquer sur tout le territoire les mêmes pratiques. Or, tout est très technique : dans les stations, il y a de l'automatisme, de l'électricité, des pompes doseuses donc des réglages à faire, de l'électromécanique, etc.

Ce dispositif permettra de savoir ce qui se passe à l'instant t sur le réseau et de prendre des mesures très rapidement pour protéger le milieu naturel. Un travail sera aussi fait avec les communes qui conservent la gestion des eaux pluviales. Nos missions démarreront chez chaque abonné du service assainissement. Il y a en effet une réglementation en vigueur (cf loi sur l'eau) pour bien séparer chez soi les eaux pluviales des eaux usées. Certains rejets doivent être évités (comme les lingettes) afin de ne pas boucher les réseaux et engendrer des pollutions et coûts supplémentaires : chacun est acteur !



LE CANTAL, UNE DESTINATION D'AVENIR

17 porteurs de projets qui rêvent d'un nouveau départ

Trois jours pour changer de vie : du 16 au 18 octobre derniers, le territoire de Sumène Artense a accueilli la 29^e session d'accueil d'actifs organisée par le Département du Cantal afin d'attirer de nouveaux habitants. Témoignages d'entrepreneurs locaux, visites d'entreprises, et échanges avec les élus ont permis à dix-sept porteurs de projet de questionner les bases d'une nouvelle vie, en adéquation avec leurs aspirations et les atouts du territoire.



Pendant trois jours, dix-sept porteurs de projets ont découvert Sumène Artense communauté dans le cadre de la 29^e session d'accueil d'actifs organisée par le Conseil départemental ⁽¹⁾.

Des profils et projets variés

Venus de toute la France, de la Meuse, de Bourgogne, des Côtes d'Armor, de la région Parisienne, de Savoie, de Vendée, ... ces porteurs de projet sont artisan coiffeur, militaire, infirmière, photographe, attaché parlementaire, salariée agricole, architecte, agent de voyage... Mais ils ne veulent plus de ces métiers-là, ils pensent à ouvrir des hébergements touristiques, s'installer en agriculture, reprendre un multi-service rural... Ils cherchent aussi un nouveau cadre de vie, à taille humaine et davantage ancré à la nature : plus qu'un travail, ils ont besoin d'un mode de vie en accord avec leurs valeurs et leurs motivations. Bref, ils veulent changer de vie et le Cantal sera peut-être leur prochaine destination !

Des rencontres inspirantes pour franchir le pas

L'objectif de ces sessions est de permettre aux candidats de découvrir les opportunités d'installation sur le territoire et de travailler sur leur projet dans différents secteurs : agriculture, tourisme, commerce, salariat... Sur le terrain, de nombreux actifs ont accepté d'ouvrir les portes de leur entreprise et de partager leur propre histoire, et notamment leur parcours à l'installation : Cécilia Picandet de Logic Maroquinerie à Ydes, Samuel Coudert à Saint-Pierre (bovin viande), Nicolas Lachaze à Veyrières (pépinière), Elsa Mercier au Monteil (ovin lait et fromage), Lionel Maridat à Lanobre (bovin viande), Gabriela et Pierre Bredeau de Burons et Bouchons à Condat (boutique de produits régionaux et bar à vin), Cynthia Niel et Adeline Deschamp pour l'épicerie ambulante de Ferrières-Saint-Mary ou encore les artisans d'art du tiers-lieu de Champs-sur-T.-M., l'Ehpad de Saignes,... D'autres sont venus témoi-

gner comme Romain Collgon, restaurateur à Vebret, ou Julien Audinet producteur de fromages de chèvre à Moussages. Par ailleurs, grâce à des moments d'échange avec les élus locaux et les différents partenaires, l'idée est de permettre à ces personnes qui viennent de l'extérieur de tisser un réseau, de repartir avec un carnet d'adresses et de simplifier leur parcours à l'installation.

Un bilan positif pour l'attractivité du territoire

Depuis qu'elles existent, les sessions d'accueil d'actifs dans le Cantal ont accueilli 550 porteurs de projet. 30 % ont franchi le cap et concrétisé leur installation dans le département.

À l'issue de ces trois jours, les candidats rentrent chez eux mais restent en contact avec un référent dédié. Tous ont loué le concept qui va les aider à « repartir de zéro » et qui leur a permis d'affiner leur projet tout en ouvrant le champ des possibles.

(1) Ces sessions sont organisées par le Syndicat mixte Cantal attractivité qui s'appuie sur un réseau de partenaires : Chambres consulaires, Auvergne-Rhône-Alpes entreprises, France Travail, la Région et Sumène Artense communauté.

COURS D'EAU : DES AMÉNAGEMENTS D'UTILITÉ COLLECTIVE

COMPRENDRE LA GEMAPI

GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

La GEMAPI a pour mission de redonner un fonctionnement naturel des cours d'eau pour limiter les crues, sécuriser la population et améliorer la qualité de l'eau. Cette mission était à l'origine gérée par l'État qui a finalement transféré cette compétence aux collectivités en 2018.

 Améliorer la qualité de l'eau, c'est améliorer notre cadre de vie !



LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Laisser plus de place à la rivière (une rivière trop serrée accélère son cours en aval).



PROTECTION ET RESTAURATION DES SITES ET ÉCOSYSTÈMES

Préserver les zones humides et la biodiversité. Retrouver des champs d'expansion de crue. Un cours d'eau connecté à des zones humides permet de protéger les villes en aval.



ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DES COURS D'EAU

La rivière a besoin de laisser circuler les sédiments et a besoin de cailloux (pour lutter contre l'effondrement des berges et des ouvrages tels que les ponts lors des crues).

Conserver les bras morts

Une taxe dédiée pour protéger l'eau et prévenir les risques d'inondation

Depuis 2018, la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est assurée par les collectivités locales, mais sans financements prévus de l'État. En septembre dernier, les élus de Sumène Artense communauté ont décidé de lever 80 000 € de taxe pour répondre à cet enjeu crucial. Celle-ci est répartie sur les foyers fiscaux du territoire et est additionnée aux taxes existantes (taxe sur foncier bâti, taxe d'habitation pour résidence secondaire, cotisation foncière des entreprises et taxe sur foncier non bâti).

Cette nouvelle recette sera uniquement dédiée à la mise en place d'études et de travaux pour la préservation et la restauration de l'aspect quantitatif et qualitatif de la ressource en eau de notre territoire. Elle permettra de satisfaire tous les usages : eau potable, urbanisme, agriculture, tourisme, loisirs, biodiversité.

Dans un contexte climatique de plus en plus difficile, cette taxe est essentielle pour garantir un financement pérenne et indispensable à la préservation de notre environnement et ressource en eau. Elle facilitera par ailleurs l'accès aux subventions d'organismes comme l'Agence de l'eau pour mener à bien ces projets.

Protéger nos cours d'eau et nos zones humides, c'est anticiper les défis de demain et préserver un cadre de vie durable pour tous les habitants du territoire.

Favoriser une rivière qui méandre pour plus de biodiversité et pour lisser le pic de crue et avoir plus de temps pour anticiper.

Supprimer les embâcles (matériaux naturels bloqués dans le cours d'eau) gênants ou dangereux.

Travail avec les agriculteurs (passages à gué, bacs d'abreuvement, clôtures le long des berges) pour réduire l'impact de la divagation du bétail en cours d'eau (colmatage, contamination bactérienne...)

Forêts et haies alluviales (près d'un cours d'eau) pour un rôle de régulation des crues et de la température, ainsi que pour lutter contre l'érosion.

La rivière peut déborder sur des terres moins vulnérables (pour épargner les habitations)



GESTION À UNE ÉCHELLE COHÉRENTE

Parce qu'aucune crue ne s'arrête aux frontières d'une commune, les syndicats de rivière (Auze-Sumène et Sources Dordogne-Rhue) gèreront les réseaux hydrographiques dans leur intégralité géographique pour une maîtrise complète et efficace, d'amont en aval.



Inventaire des zones humides, programme des travaux à mettre en œuvre, diagnostics, suivi des indicateurs, ... œuvrer pour la GEMAPI ce ne sont pas que des actions sur le terrain mais aussi beaucoup de travail de rédaction, planification, cartographie, analyse des résultats. Cela permet d'ajuster les actions selon les besoins réels.

SORTIR

Saison culturelle

Des spectacles pour tous et au plus près de chez vous... telle est l'ambition de la saison culturelle Sumène Artense. Une sélection de spectacles accessibles et variés : danse, théâtre, musique, ciné-goûter, cirque... pour tous, petits et grands !



DIMANCHE 9 FÉVRIER

« Mouton noir »

Cie Piment, langue d'oiseau
Théâtre

- 16h
- Centre socioculturel de Saignes
- Tout public dès 12 ans

MERCREDI 26 FÉVRIER

« Stabat ma terre »

Compagnie Axotolt
Musique classique

- 10h (RPE et accueil loisirs)
16h30 (tout public)
- Centre socioculturel de Saignes
- Jeune public de 0 à 5 ans

MERCREDI 26 FÉVRIER

« Flow »

Ciné-goûter

- 15h
- Cinéma d'Ydes
- Jeune public dès 8 ans

VEND 25 & SAM 26 AVRIL

« Comment voyager sur la lune en suçant un bonbon »

Cie La Rouille
Théâtre de papier /
fantasmagorie

- le 25/04 à 20h30 à la salle des fêtes de Trémouille
- le 26/04 à 16h30 à la salle des fêtes d'Antignac
- Tout public dès 8 ans

LES 4, 5 ET 6 JUILLET

Festival C'MOUVOIR

Concerts, lectures, spectacles,
ateliers, marché d'artisanat, jeux

- Champs-sur-Tarentaine-Marchal

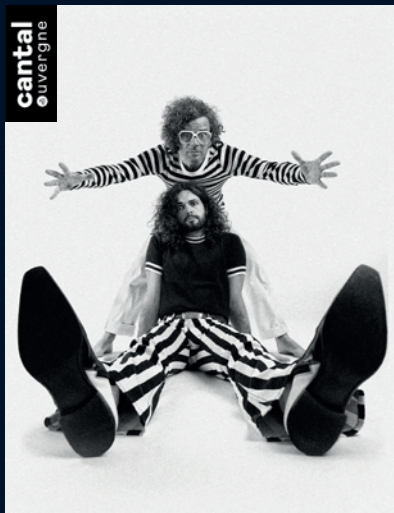
SÉANCES SCOLAIRES

« Satellites »

Théâtre avec la Cie le bruit des
couverts, le 21 mars pour les 4^e et 3^e

« Une forêt en bois ... construire »

Théâtre d'objets avec la Cie la
Machoire 36, les 17 et 18 mars pour
les CP-CE1-CE2-CM1-CM2



SAMEDI 1^{ER} MARS

Ko Ko Mo + Pythiès

rock hard blues psychédélique

- 20h15 : concert des stagiaires
Musiques actuelles de l'École
de musique du Haut Cantal
- 21h : Pythiès suivi de Ko Ko Mo
- Salle Henri Moins de Champs-
sur-Tarentaine-Marchal
- Tout public

KO KO MO c'est un peu comme si le yin et le yang se retrouvaient sur scène pour fusionner et électriser le public au cours d'un show exaltant. Ce duo explosif alliant rock et électro, envoûte par la voix androgyne de Warren et l'énergie folle de K20 à la batterie. Après 10 ans, 600 concerts et des premières parties prestigieuses (Jack White, Shaka Ponk...), ils reviennent avec leur 4^e album *Striped*.

HIBERNAROCK
CANTAL

www.hibernarock.fr

Soirée proposée dans le cadre du festival
HIBERNAROCK porté et piloté par le
Conseil départemental du Cantal.

INFOS / RÉSERVATIONS spectacles et concerts



contact@sumene-artense.com



04 71 40 62 66
06 77 12 80 68



sumene-artense.com
> Réservations



Culture
Sumène Artense

Sumène Artense
COMMUNAUTÉ

Sumene-artense.com



Se tenir informés :

21, rue du Calalet, 15240 SAIGNES

contact@sumene-artense.com - 04 71 40 62 66

Accueil : Lundi, mardi et jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Mercredi et vendredi : de 9h à 12h